

plades sauvages, ce qui prouverait que cette posture susdite est des plus normales et se suggère tout naturellement à l'esprit de la femme qui accouche.

.

Le Séminaire de St. Sulpice vient de faire don à la Succursale de l'Université Laval à Montréal, d'un spacieux terrain sis sur la rue St. Denis et valant environ trente mille dollars, ainsi que d'une somme de soixante-quatorze mille dollars, le tout à être affecté exclusivement à l'usage des facultés de médecine et de droit. Sous le plus court délai des bâtisses vont être érigées, aussi spacieuses que possible, de façon à ce que la Faculté de médecine y installe commodément ses salles de cours, ses musées, laboratoires, bibliothèque, etc.

L'importance de ce don généreux n'échappera à personne. Tous y verront la sanction véritablement pratique d'une union à laquelle le Séminaire a travaillé dans toutes les limites du possible. Pour notre part, nous nous permettons d'espérer que le don du Séminaire ne sera que le prélude d'autres secours qui permettront à la succursale de l'Université de s'asseoir sur des bases véritablement solides, et de prendre rang près de sa sœur du McGill.

.

Les journaux politiques nous informent que MM. Dupuis et Lussier, avocats du Collège des médecins et chirurgiens dans l'affaire Pavlidès, ont pris des procédés judiciaires contre le Collège, en recouvrement des frais encourus par celui-ci en Cour Supérieure et en Cour d'Appel. M. le Dr Pavlidès (Démosthènes) ayant jugé opportun, au lendemain du jugement d'appel, de transporter ailleurs ses dieux lares, a négligé de payer les pots cassés, nous voulons dire les frais du procès dans lequel il a joué le rôle que l'on sait. Les avocats du Collège se rabattent en conséquence sur leur client.

Nous nous sommes plus d'une fois demandé s'il n'y aurait pas eu quelque moyen d'empêcher la fuite du médecin grec, ou, ce qui eût été mieux encore, de mettre la main sur ses meubles, à titre de garantie, le jour même où fut rendu le jugement d'appel.

.

Le *Medical Record* nous apprend que Mme Abraham A. Anderson, de New-York, a fait cadeau de la somme de \$350,000 à l'hôpital Roosevelt pour l'érection d'un pavillon en mémoire des père et mère de la donatrice. Les seules conditions exigées par cette dernière sont que la clinique qui sera faite dans ce pavillon sera ouverte aux élèves en médecine et sera placée sous la direction du Dr Francis P. Kinnicutt. Il va de soi que les directeurs du Roosevelt ont accepté avec reconnaissance.